

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 021-200049914-20230404-23_08-DE



Séance du 04 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatre avril à dix-huit heures trente minutes l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Losne, sous la présidence de M. SOLLER Jean-Luc

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
16	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BATAILLON Alban, Mme BREBANT Laurence, M. DUBOIS Stéphane, M. ERTUGRUL Ali, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. SIMONNET Jean-Louis, M. SOLLER Jean-Luc,

Procurat(s) :

M. TIRQUIT Sylvain représentant M. CHAUMATTE Frédéric

Etai(en)t absent(s) :

M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Louis, M. MOULIN Maxime, M. SANIAL Bernard

Etai(en)t excusé(s) :

M. CHAUMATTE Frédéric, Mme VIROT Fabienne

Date de la convocation
29 mars 2023

Date d'affichage
29 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 11 avril 2023 A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. PATIN Julien

11 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

11 avril 2023

L'Assemblée délibérante, réunie sous la Présidence de Monsieur SOLLER Jean-Luc,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 201 919,85 €

Recettes : 201 919,85 €

Fonctionnement

Dépenses : 160 037,66 €

Recettes : 512 696,46 €

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	201 919,85 € (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	201 919,85 € (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	160 037,66 € (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	512 696,46 € (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Losne

Président M. SOLLER Jean-Luc

